**Réunion conjointe AFRALO/AfrICANN**

**Dublin, mercredi 21 octobre 2015**

**-------------------------------------**

**Déclaration**

**--------------**

Nous, la communauté Internet africaine participant à la 54e réunion publique de l'ICANN ainsi qu'à la réunion conjointe AFRALO/AfrICANN qui s'est tenue à Dublin le mercredi 21 octobre 2015, avons débattu de la transition du rôle de supervision de l'IANA et des processus de responsabilité de l'ICANN.

Nous prenons note des commentaires soumis par AFRALO en septembre dernier concernant les propositions du groupe de coordination pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA (ICG) et du groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (CCWG) publiées pour consultation publique.

Nous avons suivi attentivement les conclusions de la récente réunion en face à face de l'ICG qui a eu lieu à Los Angeles les 18-19 septembre 2015, et nous souhaiterions féliciter l'ICG pour ses progrès constants dans l'achèvement de la proposition finale de transition des fonctions IANA. C'est avec plaisir que nous notons que l'ICG a pris en compte la plupart des questions soulevées dans les commentaires de l'AFRALO relatifs au projet de proposition finale.

Toutefois, nous restons préoccupés par la coordination entre les communautés opérationnelles lors de la prise de décisions critiques telles que la séparation entre les opérations de l'IANA et l'opérateur des fonctions IANA actuel ; selon nous, de telles décisions, si elles ne sont pas le fruit d'une coordination fructueuse, pourraient avoir un impact majeur sur la sécurité et la stabilité de l'Internet. Même si nous sommes conscients qu'il existe une certaine relation informelle entre les communautés opérationnelles, nous estimons qu'il serait utile que les 3 communautés s'engagent au préalable à coordonner leurs activités dès que cela s'avère nécessaire.

Nous souhaiterions féliciter le CCWG pour l'énorme travail qu'il a réalisé jusqu'à présent. Toutefois, nous craignons que son travail prenne du retard. Nous espérons sincèrement que le groupe réussisse à remettre son rapport final à temps, conformément aux délais en matière de transition.

Bien que la NTIA ait récemment prolongé son contrat avec l'ICANN jusqu'au 30 septembre 2016 afin de permettre à la communauté d'achever ses travaux relatifs au plan de transition et à la responsabilité de l'ICANN, nous invitons le CCWG et ses parties prenantes à s'employer, en toute bonne foi, à achever sans délai leurs recommandations.

Même si nous prenons dûment en compte les commentaires du Conseil d’administration de l'ICANN relatifs au second rapport du CCWG, notamment ceux liés au veto sur le budget, à la révocation des administrateurs individuels du Conseil d’administration et à l'applicabilité des pouvoirs de la communauté proposés, nous sommes d'avis que sa proposition de faire exercer les pouvoirs de la communauté via les présidents des SO et des AC n'est pas judicieuse : nous avons déjà fait part de notre désaccord eu égard à cette question dans notre déclaration relative au premier rapport du CCWG.

Nous réitérons notre proposition d'un pouvoir de la communauté unique lui permettant de révoquer soit les administrateurs individuels du Conseil d’administration soit l'intégralité du Conseil d'administration. Cela permettra à l'ensemble de la communauté de révoquer les administrateurs du Conseil d’administration de l'ICANN après avoir justifié sa décision. Elle peut révoquer de 1 à 15 administrateurs, soit tous les administrateurs sauf le président-directeur général. De cette façon, les problèmes tels que l'inégalité de traitement des administrateurs du Conseil d’administration (membres des SO/AC et membres du NomCom) et le remplacement des administrateurs révoqués afin d'éviter un Conseil d'administration provisoire seront résolus. Il sera également plus aisé de réduire le nombre des pouvoirs proposés.

En outre, il n'est pas très raisonnable de renverser l'intégralité du Conseil d’administration étant donné que certains administrateurs viennent d'être nommés par nos soins, que d'autres en sont à la moitié de leur mandat, et que d'autres sont sur le point d'arriver à leur terme. Révoquer les administrateurs que nous venons de nommer n'a aucun sens. Même si nous estimons que ce type de pouvoir, s'il est exercé, serait synonyme d'échec du modèle multipartite, nous le soutiendrons s'il s'avérait réellement nécessaire.

Nous souhaiterions souligner l'importance du processus de transition de la supervision de l'IANA et des mécanismes de responsabilité de l'ICANN pour la communauté Internet africaine afin d'assurer la croissance et le développement futurs de l'Internet sur notre continent qui présente actuellement les tarifs d'accès à Internet les plus élevés au monde.